

Ma ville notre Planète!

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Novembre 2014 - n°91

- 🕒 **Ça Chauffe!** > p4
Petite revue des conseils et obligations légales concernant l'entretien de votre chaudière.
- 🕒 **Approcher le zéro déchet** > p6
- 👍 **Un coup de pouce pour la biodiversité** > p7
C'est le moment de planter vos espèces indigènes!



Consommation durable de l'énergie



bruxelles
environnement
.brussels





Ventilez votre espace de vie deux fois quinze minutes par jour...

La ventilation permet d'éliminer l'air pollué et l'humidité présents dans votre habitation (vapeur du séchoir ou des diverses cuissons, odeurs de renfermé, bactéries, résidus de produits chimiques...) et amène de l'air frais. Aérez 2 fois par jour pendant 15 minutes en ouvrant les fenêtres! Et pensez à couper le chauffage de la pièce pendant ce temps...

NOURRIR LES OISEAUX SAUVAGES EN HIVER? OUI, MAIS PAS TROP TÔT

Certains hivers peuvent s'avérer particulièrement rudes pour l'avifaune bruxelloise: les insectes se font rares, les baies disparaissent des arbres, le gel peut se prolonger plusieurs semaines et la neige tient parfois longtemps. Dans ces circonstances, un coup de pouce pour traverser l'hiver est le bienvenu pour nos moineaux, mésanges, rouges-gorges, merles et autres passereaux. Une petite mangeoire déposée sur le balcon, dans le jardin ou tout simplement fixée sur le mur de votre façade vous offrira de belles occasions de les observer et de faire, le cas échéant, profiter vos enfants du spectacle.

Inutile de nourrir les oiseaux trop tôt en automne si les températures restent positives. Des pluies nourries et répétées ou le gel qui s'installe sont d'excellents indicateurs pour démarrer le nourrissage d'hiver. Réapprovisionnez fréquemment votre mangeoire de petites quantités de graines et céréales diversifiées vendues à destination des oiseaux dans le commerce. Ne laissez pas s'accumuler les graines qui moisissent, prennent l'humidité, se détériorent. N'interrompez surtout pas le nourrissage en plein hiver alors que les oiseaux de votre voisinage se sont habitués aux ressources d'énergie que vous leur fournissez. Et diminuez progressivement l'approvisionnement, dès que les beaux jours s'annoncent.

CONTRE LES PICS, JE M'IMPLIQUE!

Chaque hiver, la Belgique connaît des pics de pollution néfastes pour notre santé. Savoir les éviter dépend aussi de nous: emprunter les transports publics, privilégier le covoiturage, adopter une conduite souple, télétravailler quand c'est possible... changeons nos habitudes!



Un pic? Laissez la voiture au garage...

Pour tout savoir sur les conseils préventifs et sur les mesures mises en place à Bruxelles en cas de pic, rendez-vous sur www.picdepollution.be, site sur lequel vous pourrez également vous inscrire à la messagerie d'alerte SMS et/ou e-mail (gratuit) qui vous avertira de l'imminence d'un pic de pollution.

1.000.000 D'EUROS JETÉS CHAQUE ANNÉE À LA POUBELLE!



Les bulles à verre destinées au tri et au recyclage des récipients en verre regorgent de bouteilles consignées. C'est, en effet, le constat établi par Fost Plus qui gère la collecte des bulles.

Négligence, défaut d'information, oubli, paresse ou simple erreur, on ne connaît pas l'exacte raison qui explique que de nombreuses bouteilles consignées sont jetées dans les bulles à verre, plutôt que de les rapporter dans un magasin et percevoir la caution qui y est liée. Fost Plus a estimé la valeur de ces bouteilles consignées perdues à 1.000.000 d'euros par an. Rien qu'en Région Bruxelloise, ce ne sont pas moins de 590.000 bouteilles consignées qui se retrouvent dans les bulles, chaque année, pour une valeur d'environ 120.000 euros. Un gaspillage économique absurde qui

se double d'un gaspillage environnemental dans la mesure où les bouteilles consignées sont réutilisées environ 30 fois sans devoir être remplacées. Il vaut donc mieux trier ses bouteilles vides avec attention puisqu'une fois jetées dans les bulles à verre, les bouteilles consignées suivent le même sort que leurs congénères non consignées et sont transformées en "calcin" qui servira à la fabrication de verre recyclé.



Une bouteille consignée comporte toujours l'un de ces 4 pictogrammes.

Ma ville notre planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août - Bruxelles Environnement-IBGE - Avenue du Port 86 C, 1000 Bruxelles - Tél. 02 775 75 75 - info@environnement.irisnet.be - www.bruxellesenvironnement.be **EDITEURS RESPONSABLES:** F. Fontaine & R. Peeters **RÉDACTEUR EN CHEF:** Mathieu Molitor **COMITÉ DE LECTURE:** Florence Didion, Louis Grippa, Isabelle Degraeve, Rik De Laet **RÉDACTION:** Jean Michel Corbisier **PRODUCTION:** www.4sales.be. Les photos n'illustrent pas nécessairement les personnes citées
 © BRUXELLES ENVIRONNEMENT - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé. Les textes repris dans cette publication ont pour but d'expliciter des dispositions légales.
 Pour en connaître la véritable portée juridique, reportez-vous aux textes du Moniteur Belge.



BRUXELLES ENVIRONNEMENT a déménagé dans un bâtiment à la pointe en matière d'ECOCONSTRUCTION

Le 12 novembre, le personnel de Bruxelles Environnement a déménagé dans son nouveau bâtiment sur le site de Tour et Taxis. Un bâtiment aux performances énergétiques et environnementales nettement améliorées, qui correspond bien aux valeurs prônées par l'administration de l'environnement et de l'énergie.

Dans un souci de cohérence par rapport aux missions et aux valeurs de Bruxelles Environnement, le personnel du siège administratif qui était situé à Woluwe-Saint-Lambert a déménagé le 12 novembre dans un bâtiment éco-construit, sur le site de Tour et Taxis. Premier bâtiment

neuf installé dans un quartier en pleine mutation, il offre l'occasion à Bruxelles Environnement de renforcer davantage ses collaborations, grâce à la localisation centrale, et d'accueillir les citoyens et les professionnels dans un environnement de travail ouvert et convivial.

D'une superficie de 16.500 m², ce nouveau siège administratif est l'un des plus grands bâtiments de bureaux répondant au standard passif en Europe. Voici quelques caractéristiques de ce nouveau siège.

Sa conception passive (dont une isolation poussée et une bonne étanchéité à l'air) permet de consommer jusqu'à **96% de gaz en moins** par rapport à l'ancien bâtiment.

Plus de 500 m² de panneaux photovoltaïques (intégrés au bâtiment pour raisons esthétiques) produisent près de 85.000 kWh d'électricité verte par an.

L'enveloppe du bâtiment, faite de métal et de verre, laisse largement entrer la lumière naturelle. Elle est conçue pour pouvoir activer une protection solaire automatique.



Le bâtiment est conçu pour traiter les eaux grises et récupérer les eaux de pluie. Ces eaux seront ainsi utilisées pour les besoins en eau non potable.

Le bâtiment abrite un parking vélo de 210 places, un vestiaire et des douches.

La géothermie permet de réguler la température toute l'année. Une pompe à chaleur utilise la température des eaux de la nappe phréatique.

Les matériaux sont pour la plupart d'origine locale et les produits disposant d'un label écologique ont été privilégiés.

Notre nouvelle adresse: 

Bruxelles Environnement
Site de Tour & Taxis - Avenue du Port 86C
1000 Bruxelles

Tous les numéros de téléphone et adresses mail du personnel restent inchangés.
Une question? Contactez le service info:
info@environnement.irisnet.be – 02 775 75 75



L'hiver est à nos portes: Chauffe qui peut!



Les premiers frimas ont donné le signal. Le petit lainage additionnel ne suffit plus. Au nord comme au sud, à l'est et à l'ouest, les Bruxellois ont allumé le chauffage. C'est une excellente occasion de faire le point. Que votre chaudière soit encore bonne pour le service ou que vous envisagiez d'en faire placer une nouvelle, *Ma ville notre planète* vous propose de faire le tour des recommandations et des obligations à appliquer pour avoir un système de chauffage performant et en règle. Et quand on sait que la consommation liée au chauffage dépasse en moyenne 50 % de la facture énergétique d'un ménage, on comprend que ça vaille la peine de s'y intéresser un peu.

QUE DOIS-JE SAVOIR SI JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ OU AU MAZOUT DE PLUS DE 20 KW?

Les chaudières gaz ou mazout de plus de 20 kW doivent faire l'objet d'un **contrôle périodique** par un **professionnel agréé** par Bruxelles Environnement (voir tableau ci-dessous). Ce contrôle comporte le nettoyage de la chaudière et du système d'évacuation des fumées et la vérification de certaines exigences relatives, notamment, aux émissions de la chaudière en fonctionnement.

Il doit être réalisé tous les ans pour les chaudières au mazout, et tous les trois ans pour les chaudières au gaz.



CHAUDIÈRE (PUISSANCE SUPÉRIEURE À 20 kW)	
MAZOUT	GAZ
Technicien pour chaudière agréé L	Technicien chaudière agréé G1 ou G2 suivant le type de chaudière

ET SI MA CHAUDIÈRE A PLUS DE 15 ANS?

Le système de chauffage qui comprend cette chaudière doit faire l'objet d'un **diagnostic** par un **professionnel agréé** par Bruxelles Environnement (voir tableau ci-dessous).

Le diagnostic a pour but d'établir un "état de santé" de votre installation et de vous informer sur les modifications éventuelles à y apporter pour améliorer sa performance énergétique. C'est un acte obligatoire mais non contraignant; les recommandations du diagnostic consistent en des conseils qui ne doivent pas obligatoirement être réalisés.

QUE DOIS-JE SAVOIR AVANT DE FAIRE PLACER UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE?

Si vous remplacez votre ancienne chaudière ou si vous en installez une nouvelle, votre système de chauffage doit faire l'objet d'une **réception** par un **professionnel agréé** par Bruxelles Environnement en fonction de l'installation choisie (voir tableau ci-dessous).

CHAUDIÈRE	MAZOUT	GAZ
20 kW < puissance ≤ 100 kW	Chauffagiste agréé	Chauffagiste agréé
Puissance > 100 kW (ou plusieurs chaudières)	Conseiller chauffage PEB*	Conseiller chauffage PEB*

*PEB: Performance énergétique des bâtiments





Cette réception a pour but de vérifier sa bonne installation en ce qui concerne la régulation, l'isolation des tuyaux, la ventilation du local de chauffe, la qualité de la combustion et des gaz émis, le tirage de la cheminée...

A QUEL PROFESSIONNEL FAIRE APPEL POUR INSTALLER UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE ?

L'installation d'une chaudière doit être réalisée par une société ou un professionnel inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises. Si votre installation entre dans le champ d'application de la réglementation chauffage PEB, il est conseillé de faire appel à un professionnel agréé par Bruxelles Environnement (chauffagiste agréé ou conseiller chauffage PEB dont la liste est accessible sur www.bruxellesenvironnement.be/professionnels-reconnus). Ce professionnel agréé, qui a suivi une formation portant sur les exigences PEB, pourra également effectuer la réception (obligatoire) de votre système de chauffage. Une intervention par un seul professionnel, c'est plus simple. Vous éviterez aussi de payer deux déplacements. Et s'il faut ouvrir un compteur de gaz, ou si vous souhaitez faire une demande de prime pour une chaudière gaz à condensation, faites appel à un installateur qui possède également le label "CERGA", cela vous évitera de devoir faire appel à un organisme de contrôle pour vérifier que votre installation "gaz" respecte les normes fédérales en vigueur.



TRUCS & ASTUCES



COMMENT CONNAÎTRE LA PUISSANCE DE VOTRE CHAUDIÈRE ?

Toute chaudière récente est munie d'une plaquette signalétique décrivant ses caractéristiques techniques dont la puissance calorifique exprimée en kW (kilowatt). Vérifiez cette plaque ou bien la brochure qui accompagne la chaudière pour savoir si vous êtes concerné.

ET POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE VOTRE CHAUFFAGE :

- Installez un thermostat d'ambiance et des vannes thermostatiques qui vont permettre de régler finement la température adéquate des pièces durant les plages horaires que vous choisirez ;
- Isolez les tuyaux d'eau chaude qui passent dans des espaces non chauffés ;
- Placez des réflecteurs derrière les radiateurs qui vont faire rayonner la chaleur dans la pièce plutôt que chauffer le mur ;
- Chauffez sans surchauffer à 19°, température moyenne parfaite pour vivre confortablement.

Et pourquoi ne pas opter pour une chaudière à condensation (portant le label HR TOP) qui permet d'économiser de 10 à 35% par rapport à un autre modèle ?



PLUS D'INFO ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Le guide "Un chauffage performant ?" vous décrit tout ce qu'il faut savoir pour réduire vos consommations de chauffage et être en règle avec la réglementation chauffage PEB.

Il est disponible en téléchargement sur le site de Bruxelles Envi-

ronnement (www.bruxellesenvironnement.be/documentation), ou sur demande auprès du service info de Bruxelles Environnement.





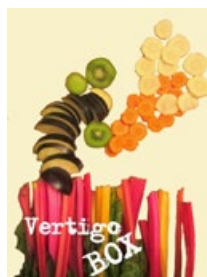
Objectif: approcher le "ZÉRO DÉCHET"!



Bannir gobelets et cuillères en plastique à la cafétéria du Bureau Fédéral du Plan, préparer des pique-niques sans déchets avec l'asbl Tournesol ou encore tester un système de "voucher" qui évite un nettoyage inutile d'une chambre de l'hôtel Silken Berlaymont. Il y a beaucoup de variété et d'astuce dans les projets déposés par les Bruxellois dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (la SERD). En voici quelques-uns qui seront ouverts au public durant la semaine: excellente occasion de visiter ces initiatives et d'essayer de réduire notre masse de déchets ensemble en mutualisant les efforts...

Organisée simultanément dans plusieurs pays du 22 au 30 novembre, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (la SERD) promeut toute une série d'actions faciles à appliquer pour réduire nos déchets (composter, compacter, éviter d'imprimer...) mais aussi réutiliser ou faire recycler des objets parfois laissés trop vite de côté (le téléphone, la machine à laver...). Engagez-vous à pratiquer ces petits gestes via <http://engagement.bruxellesenvironnement.be/> et visitez les projets déposés sur notre site.

La VertigoBox



Au sein des Marolles, l'asbl VertigoBox vous offre fruits et légumes issus du surplus de stock des commerçants du quartier contre vos déchets organiques, qui alimenteront le compost du jardin collectif des Visitandines. À travers cette action, l'objectif est de faire des ponts entre épiceries de quartier, habitants et potagers collectifs. Durant la SERD, emportez vos épiluchures pour alimenter le compost de VertigoBox. C'est aussi et surtout un moment de rencontre convivial autour d'un thé ou un café partagés.

Rencontres le samedi de 12h à 15h à l'Atelier à Partager - Rue des Capucins 10 à 1000 Bruxelles.

N'en perds pas une miette...

Termine ton assiette!

TCO Service, entreprise qui produit des repas destinés aux cantines, porte ce projet avec les écoles communales de

Watermael-Boitsfort. Ici, on vise à sensibiliser les cuisiniers, le personnel de service ainsi que les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire. À l'occasion de la SERD, TCO Service organise la pesée des déchets de production des repas, des ingrédients livrés et des assiettes inachevées par les enfants. Les résultats de cette pesée seront affichés quotidiennement dans le réfectoire. A l'issue de la SERD, les chiffres obtenus et leur évolution permettront d'entamer la réflexion avec les personnes concernées et les enfants afin de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des écoles concernées et de transposer l'expérience à d'autres écoles.



Le relais du Triporteur

Dans cette nouvelle épicerie où 80% des produits sont vendus en vrac avec des contenants réutilisables, le projet développé dans le cadre de la SERD consiste à comparer la quantité d'emballages ainsi que le coût des ingrédients, en vrac ou préemballés, pour une recette donnée. Le but est de sensibiliser le public sur la possibilité de faire des économies en organisant ses achats alimentaires, de diminuer les emballages et de participer au développement des circuits courts en changeant son organisation et ses habitudes de consommation.

Le Relais du Triporteur: rue Middelbourg 120 à 1170 Watermael-Boitsfort. Jours et heures d'ouverture: samedi de 10 à 14 h, jeudi de 10 à 18 h et vendredi de 10 à 21 h.

UNE SERD SPÉCIALE GASPILLAGE ALIMENTAIRE...



Chacun d'entre nous produit en moyenne 400 kg de déchets par an. À Bruxelles, on estime que 12% de la nourriture humaine est purement et simplement gaspillée et part dans les sacs poubelles. Bruxelles Environnement a produit 3 petits clips qui mettent en scène ces mauvaises habitudes qui contribuent à grossir le sac poubelle de manière démesurée et surtout évitable! Faites une liste avant de faire les courses, placez vos aliments bientôt

périmés bien en évidence dans votre frigo, autant de petits gestes qui peuvent réduire sensiblement notre masse de déchets. **Retrouvez tous nos conseils anti-gaspi sur www.bruxellesenvironnement.be/dechets**

Découvrez nos trois clips: Red Light Market, Histoire à moisir debout et Confessions intimes sur la page Facebook de Bruxelles Environnement durant toute la SERD. <http://vimeo.com/97924639> - <http://vimeo.com/97829666> - <http://vimeo.com/87666037>

Un coup de pouce bien utile à la **BIODIVERSITÉ BRUXELLOISE**

L'automne est la saison idéale pour planter les arbustes d'essences indigènes, particulièrement bien adaptées à notre climat bruxellois. À la Sainte-Catherine, (le 25 novembre) tout bois prend racine nous affirme un vieux dicton. Ce mois de novembre est le bon moment pour aménager votre coin vert, côté jardin ou côté rue, avant que l'hiver et le gel viennent sonner à votre porte.

Représentant plus d'un tiers des espaces verts que compte notre Région, la constellation de petits ou grands jardins privés est une des raisons qui permet de qualifier Bruxelles de "ville verte". Abris potentiels pour la faune et la flore, ces mini-espaces verts améliorent d'abord considérablement le cadre de vie des habitants, mais ils jouent aussi un rôle important dans la protection de la biodiversité locale. Bruxelles compte 45 espèces de mammifères indigènes, 92 espèces d'oiseaux nicheurs et près de 800 espèces de plantes qui ne pourraient pas survivre sans que l'écosystème leur soit favorable. Les Bruxellois ont donc un rôle fondamental à jouer en aménageant leur coin vert.



© Axel Demonty

Les plantes indigènes sont aussi attractives pour les yeux que leur congénères exotiques... Autant les privilégier.

Planter du local...

Chaque geste compte, à commencer par le choix des espèces à privilégier dans un jardin urbain. Optez clairement pour les espèces indigènes: elles regorgent de ressources pour les espèces animales (baies, fruits, mais aussi abris pour nicher, nectar et pollen, etc.). Aubépine, prunellier, sureau, érable champêtre... Le choix

Un jardin "nature admise"

Laissez la nature agir et n'ayez pas peur d'accueillir la végétation sauvage et spontanée dans votre jardin. Réserve à insectes pour des dizaines d'espèces d'oiseaux et petits mammifères, habitat favori des hérissons, les zones de nature sauvage cohabitent harmonieusement avec les espaces plus aménagés.

LA BOURSE AUX PLANTES SAUVAGES DE NATAGORA : 23 NOVEMBRE À IXELLES



Soutenue par Bruxelles Environnement, l'association Natagora accompagne les particuliers qui désirent accueillir la nature chez eux. À Bruxelles, l'opération "Nature au jardin", lancée en 1991, vise à promouvoir la biodiversité dans les espaces privés à Bruxelles (jardins, toitures, terrasses, balcons...). La Bourse aux plantes sauvages qui se déroule le 23 novembre à Mundo-B (rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles) vous permet d'avoir accès à des conseils gratuits, des plantes indigènes à prix démocratiques ainsi qu'à des partages d'expériences avec des Bruxellois qui ont aménagé leur jardin en favorisant la biodiversité. Plusieurs animations (intérieures et extérieures) vous permettront de découvrir le compost, un jardin labellisé "Réseau Nature" qui, depuis 2009, est un bel exemple d'espace où la nature sauvage et spontanée s'est développée de manière harmonieuse. Un rendez-vous familial à ne pas manquer!

Renseignements et programme : www.natagora.be/natureaujardin

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ : EN 10 OU EN 100 CONSEILS

Eviter les pesticides, aménager une mare, disposer un tas de bois... Bruxelles Environnement a édité un petit dépliant qui vous livre les 10 conseils prioritaires pour favoriser la biodiversité grâce à l'aménagement et à l'entretien de votre jardin.

En version longue, la brochure "Un jardin naturel et convivial" vous donne 100 conseils pratiques pour respecter l'environnement et favoriser la biodiversité
<http://documentation.bruxellesenvironnement.be>



BRUXELLES SAUVAGE, FAUNE CAPITALE: RENCONTRES INSOLITES



Renards à la rue de la Loi, chevreuil signalé rue de Russie, fouine en dessous d'une voiture stationnée à Forest, la faune bruxelloise est plus riche et aventureuse qu'on ne l'imagine. Ce sont ces rencontres insolites qui font l'objet du film de Bernard Crutzen "Bruxelles sauvage, faune capitale". Le film s'intéresse avant tout aux zones de contact, là où le comportement des animaux sauvages influence celui des hommes, là où existent des frictions entre ces deux sphères qu'on a cru définitivement séparées. A mi-chemin entre le film animalier et le documentaire de société, Bruxelles sauvage soulève des questions de choix de société et de rapport à l'animal.



Avant-première bruxelloise au W:HALLL (Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre) le 18 novembre à 20h30.
Réservation indispensable sur billetterie@whalll.be ou info@zistiores.eu
 Bande annonce et DVD disponible et à commander sur www.bruxelles-sauvage.be



AGENDA



Pour obtenir ce magazine gratuitement tous les mois (sur abonnement): 02 775 75 75, abonnement@bruxellesenvironnement.be ou www.bruxellesenvironnement.be/abonnement.

15/11 (& 29/11) – ATELIER

ATELIER DE FABRICATION DE SAVONS ET COSMÉTIQUES

De 14h30 à 17h00. Respecter l'environnement et protéger sa santé en fabriquant ses savons et quelques cosmétiques naturels est possible moyennant quelques précautions! Pas à pas, en petits groupes, nous apprendrons comment fabriquer un véritable savon naturel. Ensuite, nous réaliserons quelques préparations simples comme un déodorant, un gloss, un baume cicatrisant... Nous découvrirons également de quoi sont faits les produits traditionnels, comment ils agissent et en quoi un produit naturel est meilleur... Cet atelier se donne en deux demi-journées: la 1^{ère} pour confectionner le savon et le laisser prendre, la 2^{ème} pour préparer quelques cosmétiques simples et récupérer son savon.
 - la préparation des savons se fera le samedi 15 novembre et la préparation de quelques cosmétiques de base sera organisée le samedi 29 novembre PAF: 20€ pour les deux séances, inscription obligatoire de préférence par mail sur inscription@tourmesol-zonnebloem.be
 Par téléphone au 02 675 37 30, entre 15h00 et 17h00.

16/11 – EVENEMENT

FOIRE À LA CONSERVE À LA FERME DU PARC MAXIMILIEN

Une après-midi pour partager toutes les bonnes recettes de conservation de fruits et de légumes: confitures, jus, conserves, marinades, lacto-fermentation, etc. Cette après-midi se fera en partenariat avec l'équipe du Disco Soup très active contre le gaspillage alimentaire et qui nous approvisionnera en invendus des marchés. Emportez avec vous vos bocaux et bouteilles en verre à col large (types passata ou jus) et surtout des couvercles à visser.

Infos: La Ferme du Parc Maximilien – Quai du Batelage, 2 – 1000 Bruxelles 02 201 56 09
lafermemaximilien@gmail.com

22/11 – ATELIER CULINAIRE

PAINS À LA LEVURE

De 9h00 à 12h00. Lors de cet atelier, chacun pourra apprendre ou réapprendre le savoir-faire du pain à la main. Lors de la levée des pains, nous pourrions discuter des types de céréales à utiliser, de la farine bio ou non, des impacts de nos choix sur la santé ou l'environnement... Enfin, les pains seront cuits au feu de bois!
 PAF: 10€, inscription obligatoire. Amener de quoi emporter le pain (sachet, essuie... pas de plastique).
 Parc Fond'Roy, Vieille rue du Moulin 93, 1180 Uccle.
 Inscription obligatoire de préférence par mail sur inscription@tourmesol-zonnebloem.be
 Par téléphone au 02 675 37 30, entre 15h00 et 17h00.

23/11 – EVENEMENT

BOURSE AUX PLANTES SAUVAGES

voir page 7.

23/11 – EXCURSION

LE ROUGE-CLOÏTRE À AUDERGHEN

De 9h00 à 12h00. Partez à la découverte des oiseaux hivernants. Maximum 12 participants
 Inscription pour le 22/11/2014 au plus tard:
 Marc Derycke 0475 98 00 68
marcderycke@hotmail.be

06/12 – EXCURSION

POELBOS ET MARAIS DE JETTE

De 14h00 à 16h30. Découverte de deux réserves naturelles régionales (Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Vallée du Molenbeek").
 Le Poelbos est une ancienne carrière de pierre, reboisée au XVII^e siècle, et où sourdent plusieurs sources qui alimentent un étang de pêche ainsi que le marais de Jette contigu. Celui-ci a été réhabilité dans le cadre de l'aménagement du

Parc Régional Roi Baudouin à Jette. Rendez-vous à 14h00 entrée réserve du Poelbos, av. du Laerbeek 110 à Jette (en face terminus UZ Brussel bus 13, 14 et 53).

Infos: Jean Rommes 02 883 09 91
jean.rommes@natagora.be

09/12 – CONFERENCE

ENTRE AFRIQUE ET INDE: DÉPART POUR MADAGASCAR

Une conférence de Pierre Lambelin. Madagascar, voilà bien un nom qui fait rêver les naturalistes de tout poil! Oiseaux exotiques, lémuriers, baleines, caméléons... attirent ici les amateurs de vraie nature. Séparée de l'Afrique depuis plus de 120 millions d'années, la 5^{ème} plus grande île au monde abrite, outre des paysages à couper le souffle, une variété impressionnante d'espèces endémiques. On estime que la faune et la flore sont composées de 80 à 90 % de telles espèces. L'avifaune malgache comprend 293 espèces d'oiseaux dont 108 endémiques, tandis que l'on recense plus de 150 espèces de mammifères quasiment toutes spécifiques de Madagascar et des Comores. Ces richesses incroyables sont cependant menacées par l'activité humaine et particulièrement le déboisement. L'écotourisme peut-il être une solution pour aider les populations à maintenir leur patrimoine naturel? Notre voyage nous emmènera à la découverte de la région de l'Est, ainsi que dans le domaine du Centre de Madagascar. Rendez-vous à 20h00 à l'hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Paul Hymans 2 (entrée sous la tour). Métro Tomberg, ligne 1, bus 28 (fin vers 22:30)
 Infos: Damien Hubaut 0475 78 38 25 - damienhubaut@euphony.net

Pour toutes vos questions:



02 775 75 75
WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE